



## Le mot du Maire

### Dans ce numéro :

Informations mairie	2
Etat Civil	
De 2022 à 2023...	3
Travaux	4 5
Garde d'enfants	6
St Marc à vélo	
La vie des associations	7 8
Consultations externes	8
Au conseil municipal	9 10
220 bulletins distribués par vos élus	



L'année 2022 qui se termine fut une année difficile avec la suite de la crise sanitaire avec ses fluctuations, les conséquences du dérèglement climatique et du conflit en Ukraine sur les fournitures en énergie et en matières premières qui sont des sources d'angoisse pour tous. Au désastre humanitaire qui se déroule aux portes de l'Europe, s'ajoute une crise énergétique et une inflation sur les produits alimentaires qui réduit très sérieusement notre pouvoir d'achat et conduit malheureusement nombre de personnes dans la précarité. Les finances de la commune vont elles aussi être impactées, nous sommes toujours dans l'incertitude sur le coût de l'électricité, les autres énergies ont presque doublé, le budget énergies va s'envoler, même si la situation n'est pas aussi critique que pour les grandes communes qui doivent chauffer des grands bâtiments.

Cette année nous avons pu effectuer de nombreux travaux d'entretien de notre patrimoine immobilier. Les peintures de deux logements communaux ont été réalisées, ce qui a permis de les remettre en location. Les portails de l'école, de la mairie et du cimetière ont été décapés puis remis en peinture par un de nos agents. Le monument aux morts a été entièrement restauré. Divers autres travaux d'entretien ont été réalisés. Le programme annuel d'entretien de notre réseau routier est effectué. Nous avons également balisé deux chemins de promenade avec les associations de la commune.

Les travaux de réalisation d'un préau pour l'école qui sera situé à côté de l'aire de jeux ainsi que le dallage de l'atelier communal sont commandés et vont être réalisés prochainement.

Nous avons accompagné l'association « Bulle d'Amour » pour leur permettre l'ouverture d'une Maison d'Assistantes Maternelles dans un de nos logements communaux rénovés en l'adaptant à cette activité. Ophélie et Manon y accueillent 6 enfants, ce qui permet d'augmenter l'offre de garde d'enfants sur le secteur.

La vie sociale a pu recommencer malgré le COVID avec les activités de l'été et le réveillon de la Saint Sylvestre de l'association Sports et Loisirs, le « Printemps de Saint Marc » et les balades commentées de la journée du patrimoine du 18 septembre du Patrimoine Saint Marcois, je remercie tous les bénévoles pour leur engagement pour la commune. Je salue également les parents d'élèves de nos écoles pour la création de l'association La Récré Saint Marc Blessac et leurs activités passées et à venir pour nos enfants. Nous avons pu renouer cette année avec le traditionnel repas des aînés préparé par Maxime Morin, 65 convives plus le conseil municipal, les personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas pu venir ont reçu un colis pour cette fin d'année. Nous allons également pouvoir mettre en place une consultation citoyenne qui aura lieu le vendredi 10 mars à 18h30 à la salle polyvalente.

Pour commencer l'année 2023, qui je l'espère nous offrira de bien meilleures perspectives, le conseil municipal vous convie aux vœux de début d'année avec la traditionnelle galette le Samedi 21 janvier à 18 h 30 à la salle polyvalente.

Jean Louis Joslin



## Ouverture de la mairie

**Notre secrétaire Isabelle vous accueille :**

- Lundi de 9 h à 12 h
- Mardi de 14 h à 18 h
- Jeudi de 14 h à 17 h 30
- Vendredi de 8 h à 12 h

☎ 05 55 66 18 87

Mail : [mairie.st.marc.a.frongier@orange.fr](mailto:mairie.st.marc.a.frongier@orange.fr)

Site web : <https://saint-marc-a-frongier.fr> et page facebook de la mairie pour l'info en direct!



## État civil 2eme Semestre 2022

### Naissance :

Mathis fils de Emmanuel JEANDEAUX et Anais LEBAS  
Gabriel fils de Loïc DEURVEILHER et Sandra BOUSSAT

le 02 mars 2022  
le 08 décembre 2022

### Mariage :

Justine JEANDEAUX et Simon GOYER  
Céline RIOUX et David BARRAUD

le 20 août 2022  
le 27 août 2022

### Décès :

Irène BIAUJOUX veuve PARNEIX  
Roger PEYRATOUT  
Pascal CHANTEREAU

le 15 octobre 2022  
le 15 octobre 2022  
le 05 décembre 2022

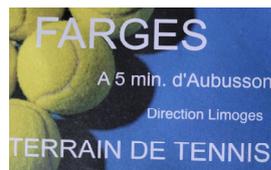


## Se tenir informé de l'actualité !

En 2022, plus de 15 000 visiteurs ont parcouru le site Internet de la commune, 45 000 pages ont été consultées. Le site est mis à jour régulièrement avec la page actualités, l'agenda de la commune, les menus de la cantine... On peut y trouver les derniers compte-rendu du conseil municipal, les délibérations, les locations de tourisme, la liste des artisans et producteurs de la commune... La page service vient d'être complétée par les possibilités de garde d'enfants.

Notre page Facebook a 270 abonnés (followers), elle permet d'avoir une information en temps réel comme les travaux sur nos routes et les manifestations organisées par les associations, abonnez vous pour l'info au fil de l'eau !

Les cartes de tennis sont valables pour une année civile, l'accès au court se fait via un code qui va être changé fin janvier 2023. Pensez à renouveler votre abonnement en mairie si besoin. Le règlement et les tarifs sont disponibles sur le site Internet de la commune. Un partenariat avec le Team Tennis Aubusson pourrait permettre une réservation en ligne du court sans se déplacer, à suivre...



Vous pouvez faire votre demande de réservation de la salle polyvalente via un formulaire à remplir en ligne.

Les réservations sont mises à jour et consultables ainsi que les tarifs et conditions d'utilisation de la salle.



Meilleurs Voeux **2023**

## Au revoir 2022, bonjour 2023!

Tous les habitants de Saint Marc de plus de 62 ans ont été invités au repas de fin d'année. Les convives se sont réunis le dimanche 20 novembre à la salle polyvalente autour d'un repas servi par les élus municipaux.



Au menu,

- Dôme de saumon fumé crème fouettée fromage ail et fines herbes
- Suprême de poulet sauce brune avec purée de pomme de terre vitelotte et poêlée de haricots
- Duo de fromages Saint Nectaire / Brie
- Tatin de pomme—boule de glace vanille.

Tout sourire : après deux ans d'arrêt à cause du Covid, les habitants de Saint Marc ont eu plaisir à se retrouver.



Les personnes de plus de 80 ans qui ne pouvaient pas se déplacer pour le repas ont eu la visite des conseillers de secteur. Ils leur ont apporté un colis composé de produits locaux et adaptés, en contenu, à la situation personnelle de chacun.

Tous les enfants de la commune ont reçu un livre ou un jouet pour ceux qui ne vont pas encore à l'école.

Mon beau sapin !

Cette année, le sapin de Noël a été offert par Martine, Matthias et Maxime. Devenu trop grand dans le jardin familial, il a fait un dernier tour de piste revêtu de guirlandes et de décorations confectionnées par les enfants lors d'une activité périscolaire.

Merci à la famille Morin et avis à ceux qui ont un projet de coupe de sapin en décembre prochain !



Soirée des vœux  
aux habitants  
de Saint Marc à Frongier

**Samedi 21 janvier - 18h30**  
**Salle polyvalente**

**Le maire et son conseil  
municipal vous invitent à  
partager un moment de  
convivialité**

**Venez nombreux**



## Travaux de voirie en images



**Voirie**

- 14 km de routes communales à entretenir
- 16 km de routes départementales (D941, D32, D59 dit le 60)
- 9 km de routes Intercommunales Creuse Grand Sud

### Notre commune en quelques chiffres

426 habitants (2020)

En augmentation de 27 St Marcos (+1,1%) depuis 2014 pour une baisse de 0,4% dans notre département avec 115 995 Creusois.

15 villages

25 km<sup>2</sup>



## Travaux programmés



- Abri de récréation/préau pour les enfants de l'école et utilisation lors de la location de la salle polyvalente
- Salle polyvalente : petite extension pour le stockage de matériel suite à l'abandon du projet architectural eu égard aux coûts
- Salle polyvalente : modification du système de chauffage après les résultats de l'étude thermique
- Dallage du hangar communal
- Renforcement de voirie : entrée de la MAM, Congre, Villescot, route de l'étang des pompiers à Montrugeas
- Parking à la MAM
- Bordure devant la salle polyvalente
- Extension du réseau électrique à Farges pour deux constructions neuves
- Aménagement du cimetière



## Petits travaux d'embellissement dans le bourg

Michel Ollier, adjoint aux travaux, a conduit de nombreux projets de réfection et de rénovation dans le bourg.

- ◆ Monument aux morts
- ◆ Petits aménagements au cimetière
- ◆ Peintures et grilles des puits
- ◆ Grilles de l'église
- ◆ Toitures des anciens WC de l'école



Merci à Richard pour la restauration de ce puits situé en face de la fontaine - lavoir.



## Construisons le St Marc de demain



Des idées, des projets pour la commune ?  
La consultation citoyenne, pourquoi faire ?

- mieux connaître vos besoins et vos attentes
- recueillir vos avis ou vos propositions
- partager des informations sur les chantiers en cours et ceux à venir
- chercher ensemble des solutions durables à des problèmes du quotidien
- travailler en groupe sur de nouveaux projets pour la commune

RDV le vendredi 10 mars à 18H30 à la salle polyvalente pour échanger sur les aménagements futurs pour le bien être des habitants de la commune mais aussi dans le but d'accueillir de nouvelle population. On vous attend nombreux pour échanger.



## Garde d'enfants



La Maison d'Assistantes Maternelles « MAM Bulle d'Amour » accueille les enfants de 10 semaines à 10 ans dans un des logements communaux en plein centre bourg. La MAM a une capacité de 6 enfants en simultanée. Ophélie et Manon, professionnelles de la petite enfance, proposent des horaires atypiques tels que 6h-21h très pratiques pour les professions aux horaires étendus. Leur projet pédagogique est axé sur la méthode Emmi Pikler basée sur l'autonomie de l'enfant.



Un petit jardin engazonné et clos agrémenté des lieux pour profiter des beaux jours. La MAM rencontre un franc succès et a conclu l'année 2022 par un spectacle en présence du père Noël pour le plaisir des enfants dont certains étaient très impressionnés !

06 42 33 95 78 - 06 70 95 73 98 - mambulledamour@gmail.com

Et aussi



Nouvelle assistante maternelle à Farges



**\*ASSITANTE MATERNELLE\***  
**BLUM ALINE**  
 SAINT MARC A FRONGIER /FARGES  
 06-85-37-56-51



## Saint Marc à bicyclette

Dimanche 13 novembre, le Vélo Club Aubussonnais organisait son traditionnel cyclocross. 85 pilotes et plusieurs catégories au rendez vous sur un terrain gras et une météo favorable.

Vous avez sans doute remarqué ces balisages verts qui longent nos routes. La commune est parcourue par deux boucles à vélo n°42 (31,5km) et n°48 (27,3 km).



Téléchargez les cartes sur le site Internet de Creuse Tourisme :

<https://www.tourisme-creuse.com/offres/boucle-velo-n42-de-la-beauze-a-la-creuse-aubusson-fr-3583504/>

<https://www.tourisme-creuse.com/offres/boucle-velo-n48-echappee-bucolique-valliere-fr-3583524/>



## La vie des associations



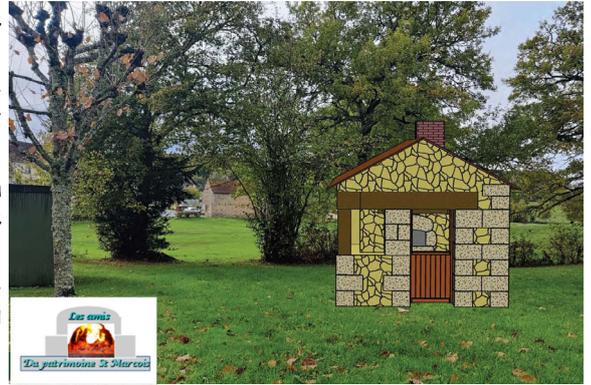
L'association **les Amis du Patrimoine St Marcois** a acheté un four à pain afin de le sauver de la démolition.

Elle propose, en accord avec la Mairie, de le remonter sur le terrain de section à l'entrée du bourg ( dir. Farges/Aubusson) et avec accès à tous.

Ce four a été rapatrié, les briques sont arrivées à St Marc en assez bon état. Il faudra trouver plus de pierres pour construire un local de moins de 20m<sup>2</sup>.

L'association va lancer une campagne de souscription pour financer les travaux, mais si vous avez des pierres de maçonnerie ou une quelconque ruine à démonter, nous sommes preneurs.

Alain PRIOT 06 82 31 22 31



### Une nouvelle association est née dans la commune !

En effet, « La récré Saint Marc-Blessac » (association des parents d'élèves du RPI Saint Marc à Frongier / Blessac) a été constituée le mercredi 5 Octobre 2022 afin de créer du lien entre parents/enfants/ écoles. Nous sommes là pour aider les écoles en récoltant des fonds lors de différentes manifestations programmées et fédérer familles et écoles autour de ces évènements. Ces fonds seront versés aux écoles pour divers achats ou sorties au cours de l'année scolaire.

Une première action a été réalisée au mois de Décembre avec la vente de chocolats de Noël qui a encore rencontré cette année un fort succès.

Le bureau est composé de :

Mme BONNAUD Elise (Présidente)

Mme REVEIL Cécile (Trésorière)

Mme BELLIDO Ophélie (Secrétaire)

Mme LANDAIS Véronique (Secrétaire adjointe)



Nous remercions les municipalités de nous avoir aidé dans cette création et pour leurs dons.

Nous remercions aussi le conseil départemental du Canton d'Aubusson pour sa subvention.

N'hésitez pas à suivre l'actualité de l'association sur la page [Association « La récré Saint Marc-Blessac »](#).

Si vous souhaitez faire un don ou être bénévole lors d'une manifestation n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : [larecre.stmarc.blessac@gmail.com](mailto:larecre.stmarc.blessac@gmail.com)



### Les godillots de Saint Marc



L'association de marcheurs a tenu son assemblée générale en novembre dernier à Saint Marc.

Elle propose des activités de randonnée et de marche nordique encadrées pour découvrir nos beaux chemins Creusois. D'autres contrées au programme avec un voyage du 24 au 28 juin à Saint Genies en Dordogne.

Si vous avez envie de bouger, vous êtes les bienvenus !

+ d'infos : Marie Claude DAUBUSSON : 05 55 83 83 05 ou 06 15 21 11 55

Site Internet : <https://lesgodillotsdestmarc.jimdofree.com/>



[lesgodillotsdestmarc@gmail.com](mailto:lesgodillotsdestmarc@gmail.com)



## La vie des associations



Samedi 13 août, la traditionnelle brocante de Farges a été à nouveau un succès de fréquentation.

Restauration à midi avec fondu Creusoise, guinguette animée l'après midi, repas dansant avec l'orchestre Absolu en soirée... les membres de l'amicale Sports et Loisirs ont mis l'ambiance pour une journée très festive.

Le 31 décembre, 110 personnes ont fait la fête à St Marc pour le passage à 2023.

L'assemblée générale de l'amicale est programmée en février (vous recevrez une invitation). Tous les habitants de la commune sont conviés pour soutenir ses bénévoles, apporter des idées de manifestations et rejoindre l'équipe en donnant un petit coup de main pour la préparation des festivités. Michel Brunet 06 85 86 54 00



Afin d'aider les associations de la commune dans l'organisation de manifestations, la municipalité a cofinancé des éco-cups disponibles en prêt gratuit.

A noter également l'acquisition par la commune d'une licence IV qui pourra être mise à disposition des associations sous conditions.



## Consultations externes au CH d'Aubusson

Le service des consultations externes est un service polyvalent offrant aux patients un panel de spécialités sur rendez-vous. Lors de ces consultations, le service organise sur son site, si nécessaire, des chirurgies en ambulatoire (cataractes, injections intra vitréennes, fibroscopies, coloscopies).

Les exérèses de lésion cutanée et la pose de polygraphes pour les bilans d'apnée du sommeil, l'exploration fonctionnelle respiratoire, les tests cutanés en vue d'allergies sont également possibles.

### SITE DE LA CROIX BLANCHE

Prise de rendez-vous :

05.55.83.60.72 ou 05.55.83.60.71

- Gastroentérologie
- Pneumologie, allergologie et étude du sommeil
- Anesthésie
- Gynécologie
- Orthopédie
- Mémoire - neuropsychologie
- Chirurgie viscérale
- Ophtalmologie
- Pédiatrie
- Otho-Rhino-Laryngologie ORL



**CENTRE HOSPITALIER**  
*D'Aubusson*

- Cardiologie, prise de rdv auprès du CH Ussel : 05.55.96.43.34

- Imagerie (radiologie, scanner, échographie, mammographie), prise de rdv : 05.55.83.60.90

### SITE DU MONT

Prise de rendez-vous : 05 55 83 50 50

- Addictologie
- Diététique
- Neurologie
- Sages femmes



## Au Conseil Municipal



### Séance du 20 septembre 2022

#### **Section à communaliser pour récupérer du terrain à bâtir à Farges**

Bande de terrain de section (AD41 de 819 m<sup>2</sup>) à communaliser pour la construction et l'accueil de nouvelles populations. Pas besoin du vote des sectionnaires mais uniquement une annonce à faire paraître dans un journal local pour simplifier la démarche. Ce terrain est actuellement entretenu par les agents de la commune et les riverains. Le maire propose au conseil municipal de procéder à la communalisation et demande l'autorisation de faire toutes les démarches attendantes, M. Ollier sort de la salle et ne participe pas au vote.

#### **Devis dallage Hangar**

Des devis pour la réalisation d'un dallage béton dans le hangar communal ont été demandés

Entreprise Magne : 14984.40 € TTC

Entreprise Chapuzet : 10953.04 € TTC

Le conseil municipal choisit le devis Chapuzet et autorise le maire à signer le devis.

#### **Contrat accroissement de travail et vacance de poste pour Mmes GIL & PERGET**

Les contrats d'Isabelle PERGET et Clarisse GIL sont des contrats à durée déterminée nécessitant une publicité pour renouvellement. Ces postes ont été parus le 9 août pour une fin de la publicité fixée au 8 octobre. Dans l'immédiat, il a fallu recourir à un accroissement d'activité pour conserver les agents sur leurs postes respectifs. A ce jour 2 personnes se sont manifestées sur le poste de secrétaire de mairie et 5 sur le poste d'agent technique. Ces demandeurs n'étant pas des agents titulaires, leur candidature n'est pas retenue. Les contrats de Mmes GIL et PERGET vont être renouvelés selon le calendrier suivant :

Isabelle PERGET : 1 Novembre 2022 au 31 Octobre 2023

Clarisse GIL : 3 Novembre 2022 au 27 Aout 2023

#### **Abri préau reconduction DETR sur 2023 avec nouveau devis**

Le maire informe de la priorisation de la construction de l'abri préau et de tous ses raccordements (électricité, eau) pour la DETR 2023 avec une subvention de 70% supérieur en valeur numérique à celle de la voirie routes (35%).

#### **Tarif assainissement collectif**

La SAUR s'occupe de la facturation de l'assainissement collectif aux abonnés et interroge la municipalité sur la tarification pour 2023. A ce jour, les sommes perçues pour l'entretien des installations n'ont jamais permis de dégager une capacité financière suffisante pour effectuer des travaux conséquents. La tarification actuelle est de 75 cts/m<sup>3</sup> dans le bourg de St Marc et 65 cts/m<sup>3</sup> à Farges. Ces tarifs sont très inférieurs aux communes de même strate et restent insuffisants pour prétendre à certaines subventions d'équipement. Le maire propose une augmentation de 5 cts pour chaque structure soit 80 cts/m<sup>3</sup> à St Marc et 70 cts/m<sup>3</sup> à Farges pour 2023.

#### **Durée des concessions avec arrêt des durées dite perpétuelles**

Un cimetière doit répondre à plusieurs obligations dont une fosse commune pour recueillir les indigents, un lieu de stockage des urnes contenant les os issus de caveaux libérés en fin de concession et un caveau temporaire. Une tombe abandonnée permettrait de répondre à ces besoins. Le maire a pris contact avec un des propriétaires qui possède également une route peu entretenue desservant des habitations à Farges. Une demande groupée de donation de la tombe et de la bande de terrain à Farges lui sera soumise.

Le maire propose l'achat et la pose support de plaques dans le jardin du souvenir ainsi que l'arrêt des durées des concessions dite perpétuelles.

#### **DBM (décision budgétaire modificative)**

M Ferringan, conseiller aux collectivités territoriales demande à la commune de revoir l'inventaire des actifs et quelques opérations d'ordre budgétaire à l'intérieur de la section d'investissement avant le passage à un nouveau système de comptabilité pour les collectivités (M57). Le maire propose au conseil municipal d'accepter cette décision budgétaire modificative.

### Séance du 18 octobre 2022

#### **Choix des devis pour abri de récréation**

##### Hangar/terrassement/tranchée et raccordements

MAGNE : 17446 € HT CHAPUZET : 13332,23 € HT

Le conseil municipal choisit l'entreprise CHAPUZET

##### Bardage

FAYETTE : 13371,90 € HT

##### Electricité - Plomberie

ANDRADE : 2146,32 € HT

Le conseil choisit de prioriser le dossier « Abri de de récréation » n° 1 dans les aides DETR (dotation en équipement des territoires ruraux) selon le plan de financement suivant :

Montant HT	DETR (70%)	Autofinancement (30%)
28850,45 €	20195,31 €	8655,14 €

Le conseil autorise le maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la décision

#### **Dossier pour DETR Voiries 2023**

Renforcement de voirie (entrée MAM, Village de Congre, Carrefour à Villescot, route de l'étang des pompiers) pour un total de 23302,10 € HT

Le conseil choisit de positionner le dossier « Voirie » n° 2 dans les aides DETR selon le plan de financement suivant :

Montant HT	DETR (40%)	Autofinancement (60%)
23302,10 €	9320,84 €	13981,26 € HT

Le conseil autorise le maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la décision

Chiffrage des travaux hors DETR : bordure devant la salle et parking MAM pour un total de 2100,39 € HT



## Au Conseil Municipal



### Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du service public de l'eau potable RPQS

JL Joslin présente le rapport. Le SIAEP St Sulpice les Champs Vallière dessert 3995 habitants pour 3075 abonnés dont 262 sur la commune de St Marc. Le linéaire de réseau est de 380 km soit 124 mètres de canalisation par abonné. La consommation moyenne est de 61 m<sup>3</sup>/abonné pour un volume d'eau prélevée 245 757 m<sup>3</sup> pour l'exercice 2021. La perte moyenne est estimée à 34 %, dans la moyenne nationale. Le prix au m<sup>3</sup> varie selon la consommation avec une part fixe forfaitaire pour une moyenne de 3,30 €/m<sup>3</sup> et une consommation type de 120 m<sup>3</sup>. 85 mètres linéaires ont été renouvelés en 2021 et 6,92 km sur les 5 dernières années.

JM Rondier souligne que ce réseau a maintenant 50 ans et fait état d'une fuite à Congre.

### Subvention exceptionnelle « association parents d'élèves »

Les parents d'élèves ont créé une association « la récré de Saint Marc – Blessac ». Le maire ne souhaite pas verser une subvention à l'association qui reverse ses bénéfices à l'école elle-même déjà subventionnée par la commune. Cependant, compte tenu d'un besoin immédiat de 67 € pour assurer l'association à sa création, le conseil décide de lui allouer une aide exceptionnelle de 70 €.

### Régime indemnitaire secrétaire de mairie

Les agents contractuels ont droit à une prime d'expertise et d'engagement professionnelle IFSEEP avec un maximum et un minimum. Le maire propose d'augmenter la prime d'expertise d'Isabelle PERGET à 100 € / mois et celle d'engagement à 25€/mois annualisée soit une augmentation de 51 €/mois (+ 5% par rapport au salaire actuel). Une réflexion est engagée pour pérenniser le poste de secrétariat en contrat de droit privé.



*La commune a profité des aides du plan de relance de l'état pour équiper la cuisine de la salle polyvalente d'un four vapeur et d'une nouvelle plaque de cuisson. Ils ont été intégrés sous la hotte existante.*

*Notre cantinière Marie Noëlle s'est vite appropriée ces outils fonctionnels et performants pour le plaisir des 32 élèves qui mangent à la cantine.*

*Le four vapeur permet de cuire de nombreux aliments en préservant leur goût, sans perte de vitamines et sels minéraux pour une onctuosité incomparable !*

### Séance du 09 novembre 2022

#### ATSEM

Dans le cadre du RPI St Marc-Blessac, le conseil Municipal autorise le Maire à signer tout document nécessaire au remboursement à la commune de Blessac de la demi-charge du salaire de l'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) en poste à l'école de Blessac.

#### Mandatement des dépenses d'investissement

Le conseil municipal a validé de nombreux projets d'investissement en 2022 : voirie, abri de récréation, restauration du monument aux morts, extension du réseau électrique à Farges, dallage du hangar communal.

Le conseil Municipal autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en paiement de ces dépenses d'investissement

#### Décision motivée auprès de la CDPENAF pour le terrain Mme OLLIER

Suite à l'avis négatif émis par le Centre d'Instruction Mutualisé concernant le certificat d'urbanisme CU du terrain de Mme Ollier situé à Farges, le conseil Municipal statue sur une délibération motivée lue par le maire pour revenir sur cette décision. Un dossier argumenté sera envoyé aux services de la préfecture (Direction Départementale du Territoire) et de la commission agricole de la CDPENAF pour un changement d'avis. Le maire rappelle la volonté de la commune d'accueillir de nouvelles populations pour maintenir l'école et le lien social sur des zones où des aménagements publics ont déjà été réalisés.

Michel Ollier ne participe pas au vote et quitte la salle. Les 9 membres du conseil Municipal valident à l'unanimité la proposition de courrier du maire.



Programmé en 2023 sur la commune

### Ramassage des encombrants



L'association Court-circuit, missionnée par la Communauté de communes Creuse Grand Sud, vient collecter les encombrants sur tout le territoire de la Communauté de Communes. Si vous souhaitez profiter de cette collecte, merci de vous inscrire auprès de votre mairie au plus tard la semaine précédant la collecte (seuls les foyers inscrits seront collectés).

La collecte est susceptible de se poursuivre jusqu'au mardi ou au mercredi en fonction du nombre de foyers inscrits et des volumes à collecter.

Les objets à collecter doivent être déposés devant votre domicile dans la limite de 3 m<sup>2</sup> par foyer. Nous ne ramasserons pas les "tas de village".

#### Nous collectons



**les objets encombrants :** machines à laver, réfrigérateurs, cuisinières, meubles, matelas, canapés, vélos, sanitaires, appareils de chauffage, fenêtres, téléviseurs...



**les petits appareils électriques :** radios, jouets à pile, mixeurs, ...



**les objets divers :** vaisselle, livres, bibelots, outils, ordinateurs, petit électroménager, ...



**les matières premières :** petites ferrailles, bois...



**les déchets ménagers spéciaux (toxiques) :** huile de vidange (en bidon de 5 L maximum), batteries, vieilles peintures, solvants, produits phytosanitaires, bidons souillés...

#### La collecte sera respectueuse des objets en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage.

#### Attention! La collecte s'effectue à la main et au diable.

- Les plus petits objets doivent être conditionnés par famille (cf. liste ci-dessus) dans des sacs poubelle ou des cartons et les déchets ménagers spéciaux (ou toxiques) doivent être conditionnés dans des contenants fermés hermétiquement.
- Les cartons doivent être aplatis.



#### Nous ne collectons pas



Les grosses ferrailles: machines agricoles, voitures ► voir avec un ferrailleur



les ordures ménagères ► containers marrons ou gris



les emballages destinés à la collecte sélective ► sacs jaunes ou colonnes à verre



les déchets verts ► compost ou déchetterie



les pneumatiques ► s'adresser à la déchetterie du Thym



le fibro-ciment (= amiante) ► s'adresser à un organisme spécialisé



les gravats ► remblai ou déchetterie



les vêtements ► conteneurs vêtement ou déchetterie

Merci de votre collaboration!